

Protection des captages d'eau potable

Lettre d'information n° 9 – Mars 2014



Actualités

Réunion nationale sur la protection des captages

Les ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie ont organisé le 23 janvier 2014 une réunion nationale sur la protection des captages vis-à-vis des pollutions diffuses. Cette réunion a permis de préciser les **modalités de sélection des 500 nouveaux captages prioritaires** et de présenter les réflexions en cours sur les dispositifs existants et leurs possibles évolutions. L'APCA et la FP2E ont participé à cette réunion. Consulter le [compte-rendu](#).

Aides d'Etat : projet de communication de la Commission Européenne

Le fait qu'une mesure constitue une aide d'Etat ou pas revêt une importance capitale tant pour les administrations et les juges des États membres que pour les entreprises, étant donné que cela détermine si une mesure doit être autorisée par la Commission avant de pouvoir être mise en œuvre. En réponse aux demandes fréquentes émanant des parties prenantes, la Commission a rédigé un [projet de communication](#) sur les orientations à suivre, expliquant et illustrant les divers éléments constitutifs d'une aide d'Etat au sens du contrôle des aides d'Etat de l'UE. Elle invite les parties intéressées à formuler des observations sur ce projet.

EDCH* : précisions sur les dérogations aux limites de qualité

L'[instruction DGS/EA4 /2013/413](#) du 18 décembre 2013 précise les modalités de demande et d'octroi de dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine et les informations à transmettre au Ministère chargé de la santé en vue de l'information de la CE. Les conditions d'élaboration d'un bilan national sur les dérogations octroyées en France au cours des dix dernières années sont également détaillées.

*Eaux destinées à la consommation humaine

Publications

La sécurité liée à l'eau : gestion des risques et arbitrages – Rapport du CGDD

Le Commissariat général au développement durable (CGDD) a publié le 11 décembre un [rapport](#) sur

la **sécurité de l'eau en France** i.e. « fournir un volume suffisant d'eau de qualité satisfaisante pour l'ensemble des usages et limiter les risques liés aux inondations et aux sécheresses ».

Selon l'étude, **l'arbitrage se fait entre les usages de l'eau**, beaucoup plus qu'entre les risques (qualitatif, inondation et déficit quantitatif). Ainsi, dans le cas de la gestion du risque de déficit quantitatif, il existe un principe de priorisation des usages pour l'approvisionnement en eau potable et pour les écosystèmes.

L'étude présente également des **outils mis en place en France et à l'étranger pour arbitrer entre les différents usages**. Dans ce cadre, l'étude revient sur les outils contractuels existant afin d'inciter les agriculteurs à réduire leurs intrants, la redevance pollution diffuse et la conditionnalité des aides PAC. L'exemple de **Lons-le-Saunier** est développé. En Australie, dans le **bassin de Murray-Darling**, un marché visant à optimiser l'utilisation d'intrants a été mis en place. Comme dans le cas des marchés de l'eau, un volume maximal de phytosanitaires à utiliser dans le bassin est défini et est réparti entre les différents usagers. Ensuite, le **marché de quotas de phytosanitaires** alloue ces quotas aux agents économiques. Ainsi, selon le CGDD, « non seulement ces produits seront utilisés préférentiellement dans les cultures pour lesquelles la valeur ajoutée est la plus forte, mais aussi ces quotas seront utilisés avec parcimonie, puisque les agents économiques auront une incitation à revendre leurs « surplus » sur le marché ».

Ressources en eau et milieux aquatiques : résultats du baromètre de l'opinion 2013

Les agences de l'eau, l'Onema et le ministère de l'écologie présentent les résultats de la [2ème édition du baromètre de l'opinion](#) : préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques, qu'en pensent les Français ?

3 514 personnes ont été interrogées par téléphone de 1er au 21 octobre 2013 sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les Français placent la **qualité de l'eau potable comme première préoccupation environnementale** (48%) devant la qualité de l'air et le réchauffement climatique. S'agissant des enjeux liés à l'eau plus spécifiquement, 76% des personnes interrogées attribuent la dégradation de l'état des eaux à l'action humaine dont 76% pour les pesticides. Cependant, 73% des Français sont satisfaits quant à la gestion de l'eau dans leur région et 60% font confiance aux collectivités locales en matière de gestion de l'eau.

Site de Carcès (83) : Validation du plan d'action pour 2014

Les actions envisagées par la Chambre d'agriculture du Var sur le bassin versant du Caramy et de l'Issole pour l'année 2014 ont été validées par les différentes parties prenantes fin décembre.

Elles se décomposent en **5 axes principaux** :

- Mettre en place un maximum de MAET à enjeu eau par la voie du volontariat et suivre les contrats,
- Moderniser ou créer des aires de lavage/remplissage collectives,
- Sensibiliser et équiper une majorité d'exploitations en matériel alternatif à la lutte chimique grâce au PVE,
- Equiper une majorité d'exploitations en infrastructures permettant de sécuriser les opérations de lavage et de remplissage des pulvérisateurs,
- Animer et coordonner le dispositif ZSCE.

Pour mener à bien ce plan d'action, en 2014, **170 jours sont prévus**, financés à 60% par l'AESN, 20% par la CA 83, 10% par le Conseil régional PACA, 5% par le Département du Var et 5% par la Mairie de Toulon.

Des objectifs de contractualisation en MAET

L'arrêté préfectoral du programme d'action fixe à **30% de la SAU dite « à risque »** les objectifs de contractualisation pour 2014. La sensibilisation des viticulteurs au projet agro-environnemental mais aussi l'accompagnement technique et administratif individuel des agriculteurs engagés sont donc au cœur du plan d'action.

Aires collectives de lavage/remplissage : création d'un groupe de travail dédié

La CA poursuit en 2014 son travail de sensibilisation des caves coopératives et collectivités de la zone, gestionnaires de bornes de remplissage et/ou lavage. Pour ce faire, un **groupe de travail**, appelé « Cercle d'échanges Pollution 83 », a été constitué entre la CA, la Fédération des Caves Coopératives du Var, la Fédération des Vignerons Indépendant du Var et les principales firmes phytopharmaceutiques du territoire afin d'établir :

- Un comparatif technico-économique des différentes solutions existantes,
- Les modalités de financement,
- Les modalités organisationnelles,
- Les évolutions réglementaires.

La CA accompagnera les structures dans l'instruction des dossiers de financement et durant les futurs travaux.

Site du Jaunay (85) : Un couloir pédagogique à l'usine

Le SIAEP (syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable) de la vallée du Jaunay a inauguré en 2013 un **nouveau couloir pédagogique** à l'usine de production d'eau potable du Jaunay. Chaque année, **600 personnes**, en moyenne, visitent l'usine. Les visiteurs sont principalement des élèves de d'écoles primaires, mais aussi des adultes venus par l'intermédiaire d'une association.

Lors de la réhabilitation de l'usine en 2009, un couloir pédagogique avait déjà été mis en place. Les membres de la commission communication du contrat de territoire du bassin versant du Jaunay ont choisi de créer de nouveaux supports de sensibilisation ludiques et interactifs et de développer des messages de protection de la ressource auprès des différents publics. Ce projet, d'un coût de 50 000 € a été financé par l'Agence de l'eau (30 %) et le SIAEP (70 %).

Cette initiative a fait l'objet d'une candidature au **Trophée de l'eau 2013** organisé par l'AELB. Toutefois, bien que saluée, elle n'a pas été retenue : seules 12 actions ont été lauréates sur 103 prétendants.

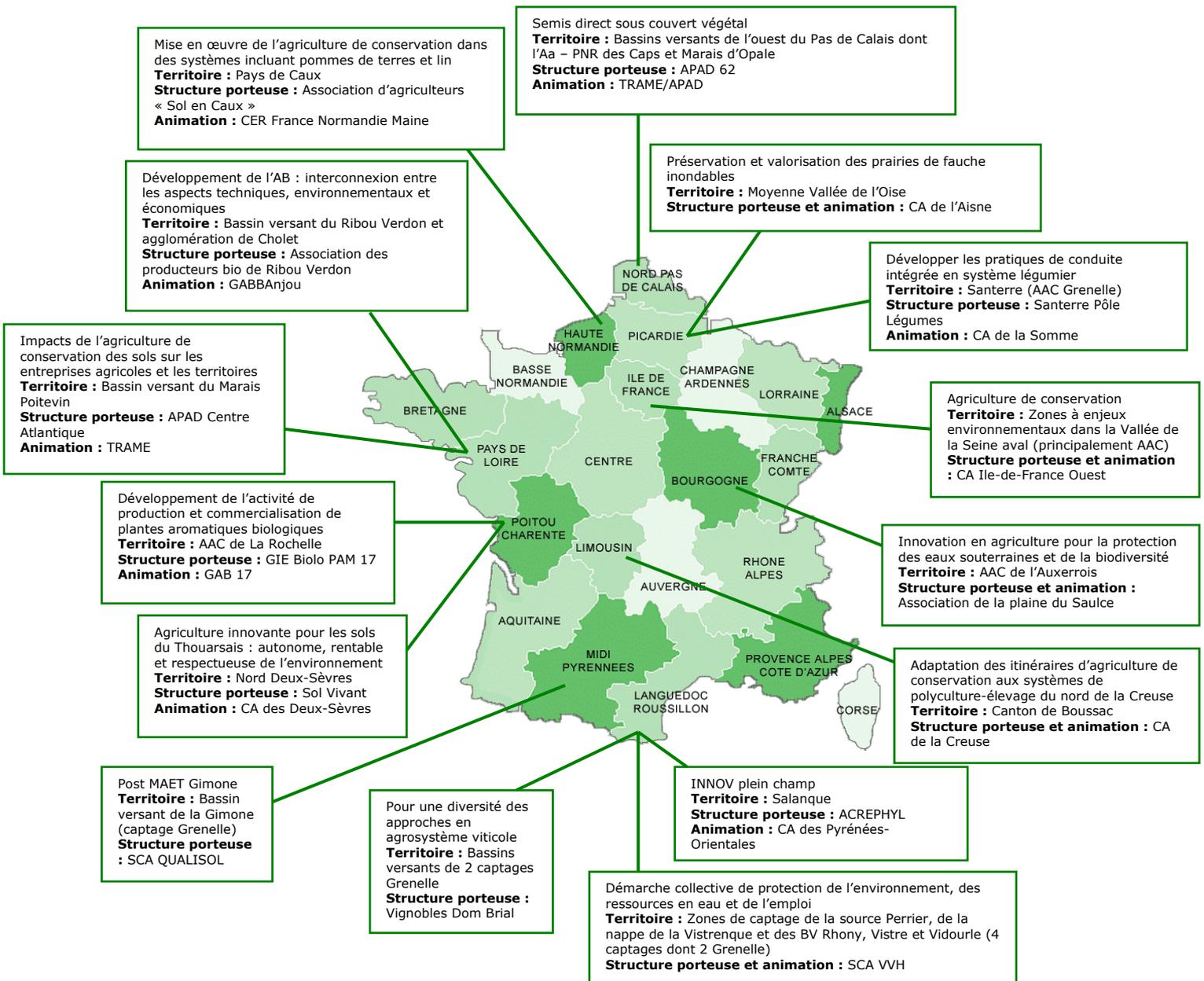


Résultats de l'appel à projets « mobilisation collective pour l'agro-écologie » : l'enjeu eau au cœur de plusieurs projets

En mai 2013, le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a lancé un **appel à projets « mobilisation collective pour l'agro-écologie »** financé par le Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural (CASDAR). Cet appel à projets avait notamment pour ambition de préparer la **mise en place des GIEE** (Groupements d'intérêt économique et environnemental). Fin septembre 2013, 469 dossiers de candidature ont été déposés et, début janvier 2014, **103 dossiers ont été retenus**. Les Chambres d'agriculture voient leurs investissements dans l'appui aux collectifs d'agriculteurs récompensés avec 47 projets sélectionnés (portage ou animation).

Ces 103 projets témoignent par ailleurs de la diversité des thématiques qui peuvent être abordées dans le cadre de l'agro-écologie. Parmi les thématiques les plus représentées, on trouve la **préservation de la qualité de l'eau** et, notamment, des captages d'eau potable avec 15 projets concernés. Parmi ces projets, 6 sont animés par des Chambres d'agriculture devant le réseau TRAME et les GAB (2 projets). Les syndicats des eaux sont identifiés comme partenaires pour 6 des projets et les agences de l'eau pour 4 d'entre eux. Enfin, la Lyonnaise des Eaux est partenaire d'un projet portant sur le semis direct sous couvert dans le Nord Pas de Calais.

Préservation de la qualité de l'eau : 15 projets sélectionnés



Journée Oieau « optimisation des services d'eau et d'assainissement : organisation et outils » - Paris, 20 mai 2014

Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines, Directive Cadre sur l'Eau, Directive Inondations, gestion des eaux pluviales, protection des captages, ou encore traitement des eaux polluées sont autant de facteurs qui obligent les services d'eau potable et d'assainissement à sans cesse s'adapter et évoluer.

Les premières données issues de l'Observatoire des Services Publics d'Eau et d'Assainissement révèlent en effet que la gestion de ces services est en pleine mutation. L'un des objectifs est notamment de tendre vers un service durable. Pour atteindre cette notion de durabilité et réussir à optimiser ces services, des outils existent et sont déjà utilisés par certaines collectivités.

Cette "Journée de l'OIEau" permettra aux participants, à travers les différents exposés et retours d'expériences, d'identifier les principales pistes d'optimisation et les outils existants à leur disposition.

[Plus d'informations](#)

Colloque « Les nitrates dans les eaux en 2014 » - Lyon, 22 et 23 mai 2014

L'Association Scientifique Européenne pour l'Eau et la Santé (ASEES) organise un colloque ayant pour objectif de faire le point sur les nitrates dans les eaux. Seront abordés : les origines (naturelles et anthropiques), la question de leur persistance dans le milieu, les actions mises en œuvre pour y remédier, les analyses, la question de la toxicité et, enfin, le suivi.

[Plus d'informations](#)

Rencontre au Salon International de l'Agriculture

Le Salon International de l'Agriculture a été l'occasion pour l'APCA et la FP2E de réaffirmer leurs engagements communs à travers la signature d'un nouvel accord de coopération pour deux ans. Didier Marteau, Président de la Commission environnement de l'APCA et Tristan Mathieu, Délégué général de la FP2E se sont également prêtés au jeu d'une interview croisée pour la Gazette des Communes et AgraPresse. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces différents points lors de la prochaine newsletter.

Le partenariat APCA – FP2E a pour objectif de rapprocher les Professionnels de l'eau et les Chambres d'agriculture pour la protection des captages d'eau potable. Ce partenariat s'est concrétisé par la réalisation d'une étude de terrain de novembre 2009 à mai 2010, qui a abouti à la rédaction d'un guide contenant 21 recommandations de bonnes pratiques partenariales sur les captages d'eau potable. Ce guide est disponible sur le lien suivant : [Guide complet EAU](#) ou sur les sites internet de la FP2E (<http://www.fp2e.org>) et de l'APCA (<http://www.chambres-agriculture.fr>).

La lettre d'information « protection des captages d'eau potable » vise à permettre aux personnes ayant participé à l'étude de terrain d'être tenues au courant des actions au niveau national du partenariat. De plus, elle donne la parole à chacun des sites de l'étude pour annoncer les principales avancées réalisées dans la démarche de protection des captages.

FP2E

La Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau regroupe la quasi-totalité des entreprises privées assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France.



48 rue de la Bienfaisance
75008 Paris
fp2e@fp2e.org

Chambres d'agriculture France - APCA

L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture représente l'ensemble des Chambres d'agriculture à l'échelle nationale.



9 Avenue George V
75008 Paris

Pour plus d'informations

Schéhérazade Aoubid (interlocutrice du partenariat APCA/FP2E), scheherazade.aoubid@apca.chambagri.fr
Tél : 01 53 57 11 77
Secrétariat : Jeannie Bregmestre, jeannie.bregmestre@apca.chambagri.fr - tél : 01 53 57 10 84 -
fax : 01 53 57 11 94